



ASSEMBLEE GENERALE

du SAMEDI 13 DECEMBRE 2025

CONVOCATION à 10H30 à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE à la Salle des Mariages du 2^{ème} étage de la Mairie et INVITATION à 12H00 au DEJEUNER SPECTACLE à la Salle des fêtes François Mauriac.



L'Assemblée Générale annuelle de notre Association se tiendra à la Mairie de SAINT-MACAIRE (salle du 2^{ème} étage - accès par ascenseur) le **Samedi 13 Décembre 2025 à 10H30 précises**. Conformément à l'Article 13 des Statuts de l'Association, le quorum requiert un tiers des Membres présents ou représentés, soit 41 votants pour cette Assemblée (Membres à jour de leur Cotisation 2025).

ORDRE du JOUR

- Rapports Moral, d'Activité et Financier 2025.
- Compte-rendu des Manifestations 2025.
- Projet d'Animations et de Voyages pour 2026.
- Renouvellement du « Tiers sortant ».
- Avenir du Club et Questions diverses.

A l'issue de l'Assemblée Générale, vous pourrez participer à 12H15, à la Salle François Mauriac de Saint-Macaire au Déjeuner dansant pour une participation de **35 €** pour les Membres du Club (y compris les nouveaux Adhérents) et **40 €** pour les non Membres.

MENU

Punch, Amuses bouche

~~~~~

Garbure landaise

~~~~~

Filet de Sandre sauce champagne
et petits légumes

~~~~~

Tournedos de Bœuf sauce au vin et Flan de pomme de terre aux cèpes et tian de légumes

~~~~~

Assiette de 3 Fromages et salade verte

~~~~~

Omelette Norvégienne Rhum-Raisin

~~~~~

Vin Rouge et Rosé

~~~~~

Café et sa mignardise - Crémant



Pendant le Déjeuner et après la remise des Cadeaux Anniversaires (fleurs pour les Dames et bouteilles de vin pour les Messieurs) vous pourrez danser avec l'Orchestre **LOS AMIGOS**.

Vous trouverez, joint à ce programme, les documents suivant :

- les Prévisions des Activités prévues pour 2026 (voir au dos).
- une feuille comportant 4 bulletins réponse à découper :
  - 1 Bulletin de Participation à l'Assemblée Générale et au Déjeuner-Spectacle.
  - 1 Bulletin d'Adhésion au Club pour l'année 2026.
  - 1 Pouvoir pour l'Assemblée Générale pour les Adhérents qui ne pourraient pas y assister.
  - 1 Bulletin de Candidature au Renouvellement du Tiers sortant uniquement pour les Adhérents 2025 désirant faire parti du Conseil d'Administration.

Les bulletins de **Participation à l'A.G. et d'Adhésion 2026** doivent être accompagnés, chacun, de leur chèque de règlement (pas de chèque global pour les 2 bulletins)

TOURNEZ S.V.P. →

# CLUB de L'AMITIE



# de SAINT-MACAIRE

## Projet de PROGRAMME des ACTIVITES 2026

| DATES              | ACTIVITES                                                                                                                              | OBSERVATIONS                                             |
|--------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| 21 / 02 / 2026     | Déjeuner-Anniversaire du 1 <sup>er</sup> Trimestre 2026<br>Animation par Thierry BORDENAVE<br>Salle François Mauriac à Saint-Macaire   | Un courrier vous sera adressé                            |
| 2 ou 3 / 04 / 2026 | Ferme de Lafitte à Montgaillard<br>Repas spectacle Salle des Fêtes à Vianne<br>animé par Michel ETCHEVERRY                             | <u>Date à confirmer</u><br>Un courrier vous sera adressé |
| 09 / 05 / 2026     | Descente du Courant d'Huchet<br>de l'étang de Léon à l'Atlantique                                                                      | <u>Projet à l'étude</u><br>Un courrier vous sera adressé |
| 27 / 06 / 2026     | Journée à Saintes - Visite de Saintes en petit train -<br>Déjeuner au Moulin de la Baine - Croisière sur la Charente                   | Un courrier vous sera adressé                            |
| Juillet et Août    | Vacances                                                                                                                               | Pas d'activité                                           |
| 05 / 09 / 2026     | Journée sur la Baïse                                                                                                                   | <u>Projet à l'étude</u><br>Un courrier vous sera adressé |
| 10 / 10 / 2026     | Déjeuner-Anniversaire du 3 <sup>ème</sup> Trimestre 2026<br>Animation par Jacky DUMRTIN<br>Salle François Mauriac à Saint-Macaire      | Un courrier vous sera adressé                            |
| 12 / 12 / 2026     | Déjeuner-Anniversaire du 4 <sup>ème</sup> Trimestre 2026<br>Animation par Jean Louis VINCENT<br>Salle François Mauriac à Saint-Macaire | Un courrier vous sera adressé                            |
|                    |                                                                                                                                        |                                                          |
|                    |                                                                                                                                        |                                                          |

Toutes personnes de votre connaissance (parents, amis, voisins, etc.) souhaitant adhérer au CLUB de l'AMITIE de SAINT-MACAIRE seront les BIENVENUS parmi nous.

**Document à conserver pour 2026**

**PENSEZ à RESERVER LES DATES DES MANIFESTATIONS QUI VOUS INTERESSENT**

Renseignements complémentaires auprès de Jean-Claude PEREZ au 06.79.53.27.48

**BULLETIN de PARTICIPATION à l'A.G. du CLUB de l'AMITIE de SAINT-MACAIRE le SAMEDI 13 DECEMBRE 2025**  
à 10H30 à la Salle des Mariages au 2<sup>ème</sup> étage de la Mairie (accessible par ascenseur) à retourner avant le 06 Décembre 2025  
à Marie-Thérèse DUFOURC / Trésorière, 5 Route de l'ancien Pont – 33490 SAINT-MACAIRE - Tél. 06.78.90.85.26

Mme, Mr : .....

Assistera (ont) aux « Travaux de l'Assemblée Générale »  OUI  NON

Assistera (ont) au « Déjeuner Spectacle » : Membre (s) du Club - .....x 35 € = .....€

: non Membre(s) du Club - .....x 40 € = .....€ (si places disponibles au 01/12/2025)

Ci-joint un Chèque à l'Ordre du **CLUB de l'AMITIE de St-MACAIRE** de : .....€ (correspondant au Total ci-dessus)  
Les chèques ne seront retirés qu'après le 15 Décembre 2025

**BULLETIN D'ADHESION au CLUB de l'AMITIE de St-MACAIRE pour l'ANNEE 2026**

à retourner avec le Chèque d'Adhésion à : Marie-Thérèse DUFOURC / Trésorière, 5 Route de l'ancien Pont – 33490 SAINT-MACAIRE - Tél. 06.78.90.85.26

Prix de la CARTE D'ADHESION 2026 : 20 € par personne

| NOM | Prénoms | Mois de Naissance | Adresse | Tél. et Adresse Mail |
|-----|---------|-------------------|---------|----------------------|
|     |         |                   |         |                      |
|     |         |                   |         |                      |

Ci-joint un Chèque d'Adhésion à l'ordre du **CLUB de l'AMITIE de St-MACAIRE**, d'un montant Total de : .....

Correspondant à : 20 € x (1 ou 2 personne(s)) Les Chèques seront retirés à la réception.

**POUVOIR pour l'ASSEMBLEE GENERALE du CLUB de l'AMITIE de SAINT-MACAIRE le 13 Décembre 2025**

A retourner avant le 06/12/2025 à Marie-Thérèse DUFOURC / Trésorière, 5 Route de l'ancien Pont – 33490 SAINT-MACAIRE - Tél. 06.78.90.85.26

Je soussigné(e), Mme, Mr,..... (NOM, Prénom)

Donne pouvoir à : ..... pour

me représenter et voter en mon Nom à l'Assemblée Générale du CLUB de l'AMITIE de SAINT-MACAIRE le 13 Décembre 2025.

Mention manuscrite « Bon pour Pouvoir »

Et Signature :

**CANDIDATURE au RENOUVELLEMENT du « TIERS SORTANT » du CLUB de l'AMITIE de SAINT-MACAIRE (A.G. du 13/12/2025)**  
A retourner avant le 06/12/2025 à Marie-Thérèse DUFOURC / Trésorière, 5 Route de l'ancien Pont – 33490 SAINT-MACAIRE - Tél. 06.78.90.85.26

Je soussigné(e) : .....

Demeurant : .....

N° Téléphone : ..... Portable : ..... E-mail : .....

Me déclare candidat(e), à l'Election du « Tiers renouvelable » des Membres du Conseil d'Administration du CLUB de l'AMITIE de SAINT-MACAIRE, lors de l'A.G. du 13 Décembre 2025 (obligatoirement Adhérent durant l'année 2025).

Date et Signature :

LE BUREAU COMPTE SUR DES CANDIDATURES DE PLUS JEUNES POUR NOUS AIDER, MAIS AUSSI ET SURTOUT POUR REMPLACER LES PLUS ANCIENS QUI OŒUVRENT DEPUIS TRES LONGTEMPS.